



Haiti et le consensus de Montevideo

Progrès, retards et perspectives dans la question du genre





SOMMAIRE

A- La tendance des indicateurs sociaux

B- Les progrès en matière de genre

C- Les retards dans la parité homme / Femme

D- Les Perspectives



A-Situation Générale des indicateurs sociaux

TOUS LES INDICATEURS SOCIAUX SONT EN PROGRES

	Année 1990	Année 2017
Taux net de Scolarisation	21,1 %	90 %
Taux d'Alphabétisation 15 - 24 ans	54,8 %	85,1 %
Rapport Fille - Garçon dans le primaire	0,95 %	1,1 %
Accès à l'Eau potable	36,5 %	72 %
Accès à l'assainissement	22,5 %	62,6 %
Prévalence du VIH	4,06 %	1,1 %
Nombre d'utilisateur d'internet pour 100 Habitants	1 %	9,8 %
Téléphonie mobile pour 100 habitants	1 %	59,4 %
Indice Synthétique de Fécondité	5,43 %	2,97 %
Mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	457	157

B- Les progrès liés à la parité Homme / Femme

- 1- Parité gagnée dans l'école fondamentale: **Fille / Garçon = 1.1**
- 2- Loi sur la paternité, la maternité et la filiation et la parité responsable: **Juin 2014**
- 3- Plan d'Action National d'égalité femmes-hommes: **2014 – 2020**
 - ❖ Promouvoir l'entrepreneuriat féminin
 - ❖ Assurer une représentation équitable et égalitaire des femmes et des hommes dans les instances décisionnelles politiques.

B-Les progrès liés a la parité Homme/Femme

4- Politique d'égalité femmes-hommes (**PEFH 2014 – 2034**)

❖ L'égalité des droits et une justice équitable entre hommes et femmes

❖ L'égalité économique à l'emploi entre hommes et femmes

5- Plan National de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles (**2017-2027**)

6- Présence des femmes dans les 144 mairies

C- Les retards pris (parité Homme / Femme)

1- Une représentation politique et administrative féminine faible:

- ❖ Une présence infirme au parlement (2016 - 2021):

Chambre des députés: **3 sur 119**

Le Sénat: **1 sur 30**

- ❖ Une faible présence dans le cabinet ministériel (2017)

Six (**6**) ministres femmes sur **17**

6 Directrices Générales sur 30 Directeurs Généraux

- ❖ Une entrée timide a la cour de cassation : 2/9 membres
- ❖ L'état major de la PNH est strictement masculin

Les retards pris (parité Homme / Femme)

2- Des droits non encore respectés:

- ❖ L'Avortement est criminalisé.
- ❖ L'application du quota d'au moins 30 % des femmes dans les services publics n'est pas généralisé.
- ❖ Les conventions signées et ratifiées en matière des droits des femmes ne sont pas toutes harmonisées avec la législation haïtienne.
- ❖ Les stéréotypes sexistes et sexuels traversent encore les manuels scolaires.

Les retards pris (parité Homme / Femme)

2- Des droits non encore respectés (suite):

- ❖ La mortalité maternelle reste trop sévère .
- ❖ Le budget national est insensible à la question du genre.
- ❖ L'accès aux outils contraceptifs est exigu pour les jeunes filles.
- ❖ Absence d'initiatives incitatives pour le maintien des jeunes filles dans le système scolaire.
- ❖ Les figures féminines nationales ne bénéficient d'aucune promotion systématique.



D- Les perspectives

La marche vers la transformation pérenne de la qualité de vie des femmes et des hommes.

- 1- Miser sur l'éducation pour contrer les barrières sociales.
- 2- Réformer le cadre légal pour l'orienter vers le respect des droits humains.
- 3- Aller vers un système de santé inclusif.
- 4- Assurer la promotion des droits des femmes par la participation politique et économique intégrale.
- 5- Promouvoir les débats nationaux sur la parité

D- Les perspectives (suite)

La marche vers la transformation pérenne de la qualité de vie des femmes et des hommes dans le pays

6- Promouvoir la mise en œuvre et suivi des plans nationaux:

- ❖ Plan d'Action National d'égalité femmes-hommes: **2014 – 2020**
- ❖ Politique d'égalité femmes-hommes (PEFH 2014 – 2034)





MERCI DE VOTRE ATTENTION